

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

---

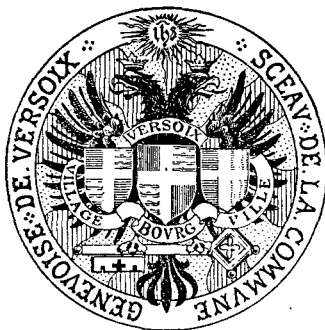
COMMUNE DE VERSOIX

---

Compte rendu administratif et financier  
POUR L'EXERCICE 1899

présenté au Conseil Municipal, le 21 Mai 1900

par L. DEGALLIER, *Maire.*



GENÈVE

IMPRIMERIE J. STUDER, ROND-POINT DE PLAINPALAIS, 3

1900

# COMMUNE DE VERSOIX

---

## Compte rendu administratif et financier

POUR L'EXERCICE DE 1899

---

### **Conseil municipal.**

ÉLU EN MAI 1898

*Maire* : M. Degallier Louis.

*Adjoint* : MM. Berger Louis et Courvoisier César.

*Conseillers* : MM. Debourgogne, Louis ; Degallier, Louis ; Berger, Louis ; Bordier, Pierre ; Papis, Etienne ; Bergamin, Nicolas ; De Traz, Ernest ; Lany, Daniel ; Estier, François ; Courvoisier, César ; Wartmann, Auguste ; Sauty, Samuel ; Müller, Jacques ; Deshusses, Hippolyte ; Marti, Fritz.

M. le conseiller Samuel Sauty a démissionné le 11 avril 1899. Une démarche pour le faire revenir sur sa décision n'ayant pas abouti, la démission de M. Sauty a été acceptée par le Conseil, le 12 juin, en lui exprimant ses regrets et ses remerciements pour les services rendus par lui durant les treize années qu'il a passées au Conseil.

---

Durant l'année, le Conseil a tenu 14 séances et soumis 34 arrêtés à l'approbation de l'Etat.

### Tableau des Commissions.

1. *Travaux, propriétés communales, cimetières.* — MM. Berger, Louis, rapporteur ; Muller, Jacques ; Marti, Fritz.

2. *Bois.* — MM. Lany, Daniel, rapporteur ; Estier, François ; Sauty, Samuel (remplacé par M. Muller).

3. *Routes, chemins et graviers.* — MM. Courvoisier, César, rapporteur ; Papis, Etienne ; Debourgogne, Louis ; Marti, Fritz.

4. *Canal, eaux, fontaines et lavoirs.* — MM. Bordier, Pierre, rapporteur ; Deshusses, Hippolyte ; Bergamin, Nicolas.

5. *Ecoles, éclairage.* — MM. De Traz, rapporteur ; Sauty, Samuel (remplacé par M. Marti) ; Wartmann, Auguste.

6. *Foires.* — MM. Berger, Louis, rapporteur ; Marti, Estier, Debourgogne, Courvoisier et Lany.

7. *Taxation et requêtes en dégrèvement d'impôt.* — MM. Papis, Etienne, rapporteur ; Muller, Lany et Courvoisier.

---

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert tous les jours (sauf le lundi, le jeudi et le dimanche), de 11 h.  $\frac{1}{2}$  à midi et de 7 h.  $\frac{1}{2}$  à 8 h. le soir.

---

Le Maire reçoit en audiences particulières pour plaintes, conciliations, renseignements, contraventions, etc., le lundi et le jeudi, à 8 heures du soir, à la Mairie.

---

## Population de la Commune de Versoix en 1899.

GENEVOIS			CONFÉDÉRÉS			ÉTRANGERS			TOTAUX		
Hom.	Fem.	Min <sup>rs</sup>	Hom.	Fem.	Min <sup>rs</sup>	Hom.	Fem.	Min <sup>rs</sup>	Hom.	Fem.	Min <sup>rs</sup>
165	176	190	161	167	201	139	139	154	485	482	545
531			529			452			1,512		

### Nombre de Ménages.

GENEVOIS			CONFÉDÉRÉS			ÉTRANGERS			TOTAL		
164			133			119			416		

### MESSEURS LES CONSEILLERS,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur la marche, durant 1899, de nos affaires municipales.

Rien de saillant à signaler.

Tout marche dans l'ordre habituel, lentement, mais de façon continue, et progressivement, en tant que nos finances le permettent.

Notons avec satisfaction une continuation de la tendance à la construction.

Le prochain établissement des tramways électriques cause un peu d'appréhension ; espérons toutefois que ce service apportera à notre commune les avantages matériels que l'on est en droit d'en attendre.

Grâce aux bises qui nous préservent de toute maladie épidémique, l'état sanitaire général de Versoix est excellent ; c'est là sans doute une des causes de l'affluence des visiteurs qui se produit durant la belle saison ; du reste, la situation incomparable de Versoix, au bord de notre beau lac, ses promenades charmantes le long de la rivière, dans nos bois, ainsi que les moyens multiples de

communications expliquent la faveur du public pour notre contrée.

Nous rappelons ici que la commune s'est intéressée à la création d'un établissement de bains du lac. Cette utile création, nous avons pu nous en assurer, a été d'emblée favorablement accueillie.

### **Ecoles.**

La marche générale de nos écoles est absolument satisfaisante ; les rapports du Département de l'Instruction publique ainsi que ceux de MM. les Inspecteurs le témoignent.

La Mairie est heureuse de pouvoir s'associer aux éloges décernés à Mesdames et Messieurs les fonctionnaires de l'enseignement dans notre commune.

Le nombre des élèves est en légère diminution. A ce propos, on peut remarquer le fait que la population de Versoix, pour des causes diverses (ouvriers d'usines changeant fréquemment de domicile, etc., etc.), n'est pas aussi stable que dans d'autres communes, de là cette fluctuation dans le chiffre des enfants de nos écoles.

Au point de vue du domicile, les 25 élèves de l'Ecole secondaire se répartissent comme suit :

Domiciliés à Versoix :	14
» à Genthod :	2
» à Bellevue :	2
» à Collex :	2
» en dehors du canton :	5
	<hr/>
	25

Sur un total de 25 élèves, ce chiffre de 11 venant du dehors démontre la confiance accordée à cette classe supérieure, qui devrait cependant être plus fréquentée encore par les autres communes du groupe.

Le 15 juillet 1899, M<sup>lle</sup> Berger, invoquant le mauvais état persistant de sa santé, a envoyé au Conseil municipal sa démission. Celle-ci a été acceptée avec remerciements pour les services rendus. Le Conseil forme les vœux les plus sincères pour le prochain et complet rétablissement de la santé de cette dévouée ex-régente qui apportait dans l'accomplissement de sa tâche un cœur, un zèle et un dévouement absolus.

Par décision en date du 7 octobre 1899, M<sup>lle</sup> Jeanne Renaud a été appelée à prendre la direction de notre Ecole infantine. Son entrée en fonctions n'aura lieu qu'en septembre 1900. D'ici là, l'intérim est fait par M<sup>lles</sup> Eugénie Valencien et Laplanche, à la satisfaction de la Mairie et du Département.

La Mairie poursuit la question de la fusion des Ecoles, à laquelle elle attache une importance capitale. Une solution interviendra probablement en 1900 ; rien ne sera négligé pour qu'elle soit favorable.



STATISTIQUE

	Genevois.	Confédérés.	Etrangers.	Total.
<i>Ecole enfantine.</i>				
M <sup>lle</sup> Berger.	14	15	6	35
(M <sup>lles</sup> Valencien et Laplanche, rempl.)				
<i>Ecole primaire.</i>				
M <sup>me</sup> Chouet. (Div. infér.)	15	17	6	38
M. Schmid. (Div. moyenn.)	18	18	9	45
M. Garcin. (Div. supér.)	11	17	2	30
<i>Ecole secondaire.</i>				
M. Gander.	8	11	6	25
Total.	66	78	29	173

**Tramway électrique.**

Il résulte de renseignements fournis à la Mairie que la construction de la ligne Genève-Versoix sera vraisemblablement commencée en août et mise en exploitation vers la fin de 1900. Nous avons présenté à la Compagnie une série de recommandations et de desiderata concernant la circulation dans la commune (réfection et alignement du pont de la Versoix, établissement d'un trottoir, etc., etc.). Nous avons reçu officiellement l'assurance qu'il en sera tenu compte, ce à quoi, du reste, la Mairie tiendra la main.

## Eclairage électrique.

Il est grand dommage que la Ville, par ses prix élevés, ne facilite pas davantage le développement de ce service. La Mairie appelle de tous ses vœux le moment où une modification se produira, permettant ainsi à chacun d'adopter un mode d'éclairage pratique et offrant toute sécurité. L'augmentation du nombre des abonnés serait également favorable aux finances communales, puisque, comme on le sait, nous partageons le bénéfice réalisé.

## Etat civil.

Par suite d'une longue maladie de M. Basset, directeur du Bureau cantonal de l'état civil, il n'y a pas eu de visite des registres.

Pendant l'année 1899, le nombre des naissances s'est élevé à . . . . . 33

    Celui des mariages à . . . . . 6

    Celui des décès à . . . . . 16

Ces chiffres se subdivisent ainsi :

### Naissances.

    Sexe masculin, légitimes . . . . . 20

    Sexe féminin, légitimes . . . . . 13

    Total . . . . . 33

Au point de vue de la nationalité, la répartition a lieu de la façon suivante :

    Genevois . . . . . 9

    Confédérés . . . . . 13

    Etrangers . . . . . 11

    Total . . . . . 33



### Mariages.

Dont le mari est genevois et la femme confédérée . . .	4
» confédéré » genevoise . . .	1
» » » confédérée . . .	1
» étranger » confédérée . . .	1
» » » étrangère . . .	2
Total . . . . .	6

### Décès.

Sexe masculin . . . . .	7
Sexe féminin . . . . .	9
Total. . . . .	16

qui, sous le rapport de la nationalité, se répartissent de la manière suivante :

Genevois. . . . .	5
Confédérés . . . . .	8
Etrangers . . . . .	3
Total. . . . .	16

### Employés communaux.

L'agent Serpol, et sa femme faisant l'office de concierge, ont démissionné et ont été remplacés, l'un par M. Ernest Baully, comme agent municipal, l'autre par M<sup>me</sup> Veuve Baully-Chevrot, comme concierge, et cela pour un an, à titre d'essai.

Le cantonnier Decarro, nommé en 1898, pour un an à titre d'essai, a été confirmé.

Nous espérons avoir satisfaction de ces deux nouveaux fonctionnaires, jeunes, robustes, et dont la qualité de ressortissants de Versoix les met dans le cas de connaître les besoins du service qui leur est confié.

### **Domaine communal.**

Une parcelle de terrain, située aux Colombières, a été vendue à M. Pochon. A cette occasion, nous avons pu opérer la rectification de ce chemin, grâce à une cession de terrain consentie gratuitement par M. Ami Bordier, ce qui a eu pour résultat de faire entrer à la caisse communale la somme de 500 francs. Nous exprimons ici à M. Bordier notre plus vive reconnaissance pour sa générosité et surtout pour son excessive bonne volonté en cette circonstance.

En vue d'une rectification de la route cantonale à son point de croisement avec la rue des Moulins, nous avons acheté de M. Auguste Chappuis une parcelle de terrain ; le coût, soit fr. 369, a été supporté pour la moitié par l'Etat de Genève. Par cette modification, nous assurons à la route cantonale et à son entrée dans le bourg, une configuration normale et écartons dans la mesure du possible toute chance d'accidents.

Une amélioration réclamée depuis plusieurs années a été faite au chemin communal qui borde l'ancien cimetière. A chaque instant, les eaux traversant sous le chemin de fer déversaient sur la voie publique et rendaient le passage de celle-ci très dangereux en hiver, inondant en outre les caves des voisins et leur causant de graves dégâts. Malgré

le coût élevé de cette réparation, nous n'avons pas cru devoir en retarder davantage l'exécution. Une partie de la dépense figure au budget de cette année ; le solde sera supporté par l'exercice de 1900.

### **Dons.**

Outre le don de M. Ami Bordier susmentionné, je rappelle qu'ensuite de la concession d'une fontaine accordée à M. L. Cellérier, en 1898, ce dernier a fait don à la commune de la somme de 1000 fr. dont moitié versée au « *Fonds de Bienfaisance* » et moitié au budget communal (Recettes, art. n° 32). Ainsi que mon rapport de 1898 le mentionnait, M. Cellérier a été chaudement remercié.

Notre collègue, M. le Dr Wartmann-Perrot, avait été chargé par vous de présenter un projet d'armoiries de la commune à la suite d'une intéressante conférence sur ce sujet. En collaboration avec M. Cornaz-Vulliet, il a reconstitué les dites armoiries de Versoix. — M. Wartmann a fait don à la commune d'un sceau gravé reproduisant ces armoiries. Cette pièce, acceptée par le Conseil municipal, dans sa séance du 8 mars 1899, constituera désormais, officiellement, le sceau de la commune genevoise de Versoix. Nous avons exprimé toute notre reconnaissance à M. le Dr Wartmann-Perrot.

M. Cornaz-Vulliet, à son tour, a fait don d'un tableau représentant, agrandies, les dites armoiries. Ce tableau orne la salle du Conseil. De vifs remerciements ont été adressés à M. Cornaz-Vulliet.

Au compte de bienfaisance, nous sommes heureux de constater un don de 20 fr. de M. l'adjoint Courvoisier et un de 10 fr. de M. Paccard, propriétaire à Versoix.

### **Bibliothèque communale.**

De même que les années précédentes, M. Jameson a fait parvenir généreusement deux volumes « La Nature ». Nous l'en remercions sincèrement tout en regrettant que cet exemple ne soit pas suivi par d'autres personnes. Et cependant la Mairie a le sentiment que si chacun voulait bien y mettre un peu de bonne volonté, notre bibliothèque publique, œuvre si utile, serait rapidement assez importante pour satisfaire aux besoins de la localité.

Je me permets donc d'adresser de nouveau un pressant appel et ajoute que le moindre volume sera reçu avec reconnaissance par M. Gander, bibliothécaire.

### **Routes et chemins.**

La ruelle n° 1, en face la maison Vercellotti, a été restaurée. Des marches ont été établies pour faciliter l'accès au lac.

Voir en outre, sur ce sujet, au chapitre « *Domaine communal* ».

### **Cimetière.**

Une concession de cinquante ans a été consentie à la famille de M. Fourcy, au prix réglementaire de fr. 400,

et une à la famille de feu A. Nicati (25 ans, fr. 150).  
Voir Budget recettes n° 21.

### **Naturalisations.**

Le 22 février 1890, le Conseil a accordé, en ce qui le concerne, la naturalisation à M. Carrier, d'origine française, moyennant finance de fr. 250.

### **Téléphone.**

Ce service paraît décidément avoir la faveur du public. Les recettes se sont élevées à 182 fr. 70 cette année-ci, en légère augmentation sur 1898.

### **Secours contre l'incendie.**

Pas de sinistre à déplorer.

Notre pompe à incendie devient notoirement insuffisante ; j'aurai l'honneur, Messieurs, de vous présenter prochainement un projet sur ce sujet très important.

Un service de garde du feu pendant les nuits de forte bise est assuré dès maintenant.

Le capitaine et les deux lieutenants ayant démissionné il y a quelques jours, vous aurez à faire face à la situation nouvelle créée par ce fait à la Compagnie. Votre décision figurera dans le compte rendu de l'an prochain.

### **Bains.**

Cette utile institution est très fréquentée. C'est là une excellente mesure hygiénique pour les écoles, mais insuf-

fisamment appréciée par la *population ouvrière*, pour laquelle cependant les Bains ont été créés, ou qui a été tout au moins une des principales causes déterminantes de cette création.

### **Foires.**

Les deux foires ont bien réussi. Malheureusement, l'interdiction de passage du bétail à la frontière française existe toujours, ce qui nous prive de la participation du pays de Gex.

A la foire du 25 mai, sans primes, il a été amené 154 têtes de bétail.

» 20 octobre, avec primes, 366 têtes.

Les frais se sont élevés à fr. 763.90, couverts par :

Allocation de l'Etat . . . . .	600 —
Crédit voté par le Conseil . . . . .	<u>163 90</u>
Fr.	<u>763 70</u>

### **Eaux et Fontaines.**

De nouveaux abonnements d'eau ont été accordés à :

MM. J. Gander, 1 litre, à 30 fr. le litre.

B. Papis, 2 » »

J. Duvernay, 4 » »

Une concession d'une fontaine de 50 litres a été accordée à M. L. Cellérier pour sa propriété de Richelien et cela au prix habituel de fr. 1000, plus 75 fr. de redevance annuelle.

---

## **Etat financier.**

### **Dettes flottantes.**

Dû à fin février 1899 . . . . .	Fr. 27.314 93
Boni de l'exercice de 1899 (soit à fin février 1900) . . . . .	» 6.466 04
Dettes réduites à . . . . .	<u>Fr. 20.848 89</u>

### **Emprunt communal de 1887.**

A fin février 1899, somme due . . . .	Fr. 236.500 —
Remboursé 9 obligations . . . . .	» 4.500 —
Reste dû . . . . .	<u>Fr. 232.000 —</u>

### **Dettes totales à fin février 1900.**

Dettes flottantes . . . . .	Fr. 20.848 89
Emprunt . . . . .	» 232.000 —
	<u>Fr. 252.848 89</u>

### **Récapitulation.**

Dettes totales à fin février 1899 . . . .	Fr. 263.814 93
» à fin février 1900 . . . . .	» 252.848 89

**Diminution totale de la Dette . Fr. 10.966.04**

Représentée par :

a) Remboursement de 9 obligations . .	Fr. 4.500 —
b) Boni de l'exercice 1899 . . . . .	» 6.466 04
	<u>Fr. 10.966 04</u>

## Compte de Bienfaisance.

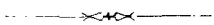
En caisse au commenc<sup>t</sup> de l'année 1899 . . . . . Fr. 440 80

Recettes :

Produit de la cavalcade . . . . .	Fr.	500 15	
Don Cellérier . . . . .	»	500 —	
Don C. Courvoisier . . . . .	»	20 —	
Produit des naturalisa-			
tions ( $\frac{1}{3}$ ) . . . . .	»	333 25	
Don Paccard . . . . .	»	10 —	
Produit ( $\frac{1}{2}$ ) du tronc salle			
des mariages . . . . .	»	3 60	
Diverses . . . . .	»	48 —	» 1.385 —
			<hr/>
			Fr. 1.825 80

## Dépenses.

Secours accordés . . . . .	Fr.	428 40	
Solde . . . . .	Fr.	<u>1.397 40</u>	
Versé à la Caisse d'Épargne . . . . .	Fr.	1.392 45	
En caisse . . . . .	»	4 95	
	Fr.	<u>1.397 40</u>	





## **Rapport de la Commission de vérification des comptes.**

---

Commission composée de MM. BORDIER, COURVOISIER  
et DE TRAZ.

---

La Commission, après avoir pointé les comptes, notes et mandats, déclare les avoir reconnus exacts. Elle en donne donc décharge à la Mairie et à son dévoué secrétaire.

Versoix, le 21 mai 1900.

*Le secrétaire-rapporteur :*

Pierre-J. BORDIER.

## Conclusion.

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Notre compte financier pour l'année 1899 boucle, comme vous venez de le voir, par un boni de fr. 6,466 04.

C'est là un résultat dont vous vous réjouirez avec moi. Jamais notre ménage municipal ne s'est trouvé dans le cas de clore un exercice annuel avec un semblable excédent de recettes.

Quelques années de ce genre nous seraient fort utiles afin de dégrever un peu notre service de la Dette, lequel paralyse toute amélioration un peu coûteuse et cependant vous le savez, Messieurs, il en existe bon nombre de ces améliorations dont la réalisation est hautement désirable.

Je me hâte de dire ici que ce boni n'est pas dû exclusivement à une administration que nous nous sommes, il est vrai, efforcé de maintenir sage et économe, tout en ne négligeant aucun des services publics, mais aussi à des circonstances particulières et exceptionnelles ; un examen du budget vous en convaincra. (Voir budget recettes nos 4, 9, 14, 15, 20, 21, 23, 28, 29, 31, 32, 33, 35, 36, 37 et 38.)

Espérons cependant en un avenir toujours plus favorable et surtout, Messieurs, conservez-moi, je vous prie, votre précieux concours.

Merci, également, à notre excellent secrétaire, M. Garcin.

L. DEGALLIER,

*Maire.*

---

## *Situation de la Commune.*

ACTIF		PASSIF	
Boni de l'exercice de 1899 . . . . .	6.466 04	Avances de l'Etat au 1 <sup>er</sup> janvier	
Solde à nouveau . . . . .	20.848 89	1900 . . . . .	27.314 93
	27.314 93		27.314 93
		Avances de l'Etat à ce jour. Fr.	20.848 89

# Compte des recettes et des dépenses de la

<b>RECETTES</b>	<b>MONTANT DES RECETTES portées au budget</b>	<b>MONTANT DES RECETTES effectuées</b>
1. 20 % de la contribution foncière non bâtie	550 —	539 70
2. 10 % de la contribution foncière bâtie	600 —	617 90
3. 20 % de la taxe sur les chiens	145 —	161 —
4. Taxe sur les auberges, cafés, pensions et débits de liqueurs.	4 524 —	1 678 —
5. 1/3 de la taxe des permis de séjour et d'établiss <sup>t</sup> (loi du 8 mars 1879).	175 —	195 20
6. 75 % de la taxe d'inscription pour l'exercice d'industries (loi du 29 octobre 1890)	1 800 —	1 737 10
7. 50 % de la taxe sur les patentes (loi du 18 octobre 1884).	175 —	198 90
8. 50 % de la taxe sur les ventes volontaires (loi du 18 octobre 1884).	— —	— —
9. 1/3 de la finance de naturalisation à verser au fonds communal de bienfaisance (loi du 20 janvier 1892)	200 —	333 25
10. Part de la commune dans la répartition de la taxe sur les compagnies d'assurances (loi du 18 octobre 1882)	35 —	32 40
11. 50 % de la finance sur les permissions spéciales pour cafés (règlement du 11 décembre 1888).	30 —	30 —
12. Surtaxe sur constructions élevées sans autorisation dans les chemins privés (loi du 22 janvier 1876)	— —	— —
13. Produit intégral de la taxe municipale	— —	— —
14. Centimes additionnels aux fins de pourvoir : (y compris la remise du percepteur) :		
A. A la réparation et à l'entretien des routes	2 500 —	
B. Au traitement des fonctionnaires de l'enseignement primaire	2 332 70	
C. Au remboursement des emprunts	14 030 —	23 087 65
D. A l'intérêt et à l'amortissement des avances de l'Etat	1 200 —	
E. Au traitement des gardes-ruraux	250 —	
F. A l'excédant des dépenses locales	508 15	
15. Répartition annuelle de la Caisse hypothécaire	763 —	2 616 —
16. Produit des locations des bâtiments et emplacements communaux	324 50	273 40
17. Produits des acencements des fonds communaux	343 —	356 —
18. Rentes ou intérêts des fonds placés	45 —	45 —
19. Remboursement de frais de travaux exécutés d'office ou à l'amiable pour le compte de propriétaires	45 —	— —
20. Amendes perçues par la Mairie	150 —	213 75
21. Produit des concessions au cimetière	— —	550 —
22. Recettes éventuelles	500 —	498 —
23. Rentrées approximatives sur contributions arriérées	500 —	956 27
24. Allocation de l'Etat pour routes de 1 <sup>re</sup> classe	331 —	331 —
25. » » télégraphe de Sauvernier	— —	100 —
26. » » pour le téléphone	100 —	104 25
27. Vente de fourrage	63 75	62 25
28. Produit des fontaines du canal	2 925 —	3 000 —
29. » de la vente d'eau au litre	1 895 —	2 051 25
30. » du téléphone	200 —	182 70
31. Redevances diverses	172 —	314 —
32. Don Cellierier	— —	500 —
33. Vente de terrain n° 2.756	— —	500 —
34. Service météorologique	— —	10 —
35. Concession d'une fontaine à M. Cellierier (à Richelien)	— —	1 075 —
36. Remboursement des redevances Coisset et Cuble (par Département des Travaux publics).	— —	20 —
37. Allocation de l'Etat pour travaux et acquisition de terrain	— —	1 184 —
38. Versement de M. Pochon Germain pour terrain vendu	— —	235 60
39. Remboursement de l'Instruction publique (erreur de compte)	— —	40 —
	<b>34.352 10</b>	<b>43.799 27</b>

## RÉSULTAT

Total des recettes ci-dessus	Fr. 43,799 27
Total des dépenses ci-contre	» 37,333 23
Excédant des recettes	Fr. 6.466 04

# Commune de Versoix pour l'année 1899.

DÉPENSES	MONTANT	MONTANT
	DES DÉPENSES portées au budget	DES DÉPENSES effectuées
1. Remise au percepteur sur la rentrée des taxes communales.	530 —	502 45
2. Contribution foncière des biens communaux.	271 85	272 —
3. Assurance des bâtiments communaux contre l'incendie	69 55	69 55
4. Frais de bureau et petite caisse.	350 —	273 60
5. Traitement du secrétaire de la Mairie	750 —	750 —
6. Registre et formules, imprimés fournis par le Dépar. de l'Intérieur.	43 —	43 —
7. Frais pr. relier les recueils des lois et autres publications officielles.	30 —	—
8. Frais d'affichage.	10 —	10 —
9. Indemnité à l'inspecteur du bétail, part de la Commune.	150 —	150 —
10. Frais de régie du Cimetière	50 —	47 25
11. Entretien des fontaines, puits et pompes.	600 —	440 95
12. Secours contre l'incendie	600 —	307 20
13. Réparation et entretien des chemins communaux	2 500 —	2 686 95
14. Fermage de la voirie, enlèvement des immondices	432 —	432 —
15. Fourniture d'eau	—	—
16. Eclairage des routes et chemins.	1 500 —	1 500 —
17. Entretien des bâtiments communaux	500 —	503 55
18. Chauffage des bâtiments communaux	550 —	426 50
19. Eclairage des bâtiments communaux	40 —	40 —
20. Entretien et renouvellement du mobilier des écoles	300 —	148 40
21. Traitements des concierges des écoles et de la Mairie	550 —	512 50
22. Part de la Commune dans le traitement des fonctionnaires de l'ins- truction publique.	2 332 70	2 045 35
23. Indemnité de logement aux régents et régentes.	400 —	400 —
24. Entretien et renouvellement de la bibliothèque	25 —	25 —
25. Fête des écoles	450 —	574 95
26. Indemnité de logement au pasteur	400 —	400 —
27. Remontage et entretien de l'horloge	63 —	63 —
28. Tenue du registre des permis de séjour	35 —	35 —
29. Abonnement au téléphone	250 —	260 60
30. Amortissement de la dette communale (emprunt)	4 500 —	4 500 —
31. Intérêts de la dette communale (emprunt)	9 530 —	9 530 —
32. Intérêts sur avances de l'Etat	1 000 —	1 092 60
33. Dépenses imprévues	600 —	663 80
34. Part de la Commune dans le traitement des gardes-ruraux	250 —	250 —
35. Versement au fonds communal de bienfaisance (produit des natu- ralisations). (Loi du 20 janvier 1892)	200 —	333 25
36. Part de l'Etat dans la taxe municipale	—	—
37. Contributions arriérées approximatives à recouvrer en 1900.	400 —	2 153 62
38. Dégrevements approximatifs de 1899 sur contributions	475 —	1 440 04
39. Remboursement à l'Etat sur ses avances	200 —	—
40. Abonnement au télégraphe	—	100 —
41. Département de Justice et Police, taxes supplémentaires des cafés.	15 —	15 —
42. Fourniture à la concierge	30 —	13 05
43. Traitement du bibliothécaire.	100 —	100 —
44. » du cantonnier.	1 100 —	1 100 —
45. » de l'agent municipal.	1 000 —	1 000 —
46. » du garde du lavoir	50 —	50 —
47. Location à la Fondation protestante	280 —	280 —
48. Loyer de l'ancien cimetière à la paroisse catholique	25 —	25 —
49. Curage du canal et réparations	300 —	90 60
50. Achat d'une barque d'enrochement pour le quai	400 —	—
51. Frats de reboisement à la Californie.	120 —	148 20
52. Première annuité au Comité des bains.	425 —	425 —
53. Frais relatifs aux foires.	200 —	163 90
54. Allocation de l'Etat pour les bains.	—	1000 —
55. Construction de l'égout et achat d'une parcelle pour le dit	—	745 40
56. Allocation de l'Etat reportée sur l'exercé 1900	—	484 —
<b>Total des Dépenses pour l'année 1899</b>	<b>34.352 40</b>	<b>37.333 23</b>